

AR Prefecture

005-210500237-20210712-2021_07_150-DE
Reçu le 15/07/2021
Publié le 15/07/2021



DEL 2021.07.12/150

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUILLET 2021

Thème :

URBANISME

Objet :

Constitution d'une servitude de passage sur les parcelles communales E N°1688 et N°1707 au profit de la parcelle prive E N°765 – Saint Blaise

Convocation :

Date : 06/07/2021

Affichage : 06/07/2021

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice : 33

Prsents : 24

Nombre de suffrages

exprims : 32

Le **Lundi 12 juillet 2021** à 18h00 le conseil municipal lgalement convoqu, s'est runi en sance publique dans la salle du 1^{er} tage de la CCB, sous la prsidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

taient prsents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, ric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Jean-Marc CHIAPPONI, lisa FAURE, Andr MARTIN, Claire BARNOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Ren MICHEL, Marie SOUBRANE, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BRAC, Monique OLLAGNIER, Herv BOULAIS, Renaud PONS, Yoann LAGIER, Maud GADE, Natalia SERTOOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurlie POYAU

taient reprsents :

Christian JULLIEN donnant pouvoir à Claire BARNOUD
milie DESMOULINS donnant pouvoir à Christian FERRUS
Michle SKRIPNIKOFF donnant pouvoir à Corinne ASCHETTINO
Christophe OSTI donnant pouvoir à Ren MICHEL
Sandrine CORDIER donnant pouvoir à Catherine VALDENAIRE
Maryse XAUSA FRANOIS donnant pouvoir à Yoann LAGIER
Elie HAMDANI donnant pouvoir à Natalia SERTOOUR
Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurlie POYAU

Absents excuss :

Christian JULLIEN, milie DESMOULINS, Michle SKRIPNIKOFF, Christophe OSTI, Sandrine CORDIER, Maryse XAUSA FRANOIS, Elie HAMDANI, Francine DAERDEN

Absents :

Gabriel LEON

Secrtaire de sance : Yoann LAGIER

- VU** les articles 637, 682 et 683 du Code Civil,
- VU** les articles L. 2241-1 et L 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- CONSIDERANT** que la ville est propriétaire des parcelles cadastrées E n°1688 et E n° 1707 située à Saint Blaise,
- CONSIDERANT** la demande du propriétaire de la parcelle privée cadastrées E n°765 souhaitant réaliser un lotissement sur cette parcelle et une desserte via les parcelles communales,
- CONSIDERANT** la volonté de la ville de ne pas s'opposer au désenclavement de cette parcelle par les parcelles E n°1688 et E n° 1707,
- CONSIDERANT** que les aménagements de la desserte si nécessaires, son entretien et déneigement, seront à la charge du demandeur, il est proposé l'établissement d'une convention de servitude à titre gracieux,
- CONSIDERANT** que les services techniques municipaux seront associés à la définition de ces aménagements,
- CONSIDERANT** les travaux de la commission « Urbanisme, Développement économique & Numérique », le réunie le 09 juillet 2021,

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver la création d'une servitude de passage sur les parcelles cadastrées E n°1688 et E n° 1707 (fond servant) au profit de la parcelle privatives E n°765 (fond dominant), telle que figurée en annexe, et dans les conditions ci-dessus précisées,
- De préciser que cette servitude sera également souterraine pour le passage de tous réseaux desservant le futur lotissement,
- De préciser que cette convention de servitude sera établie à titre gracieux,
- De préciser que les aménagements à réaliser si nécessaires seront à l'entière charge du lotisseur, et définit conjointement avec les services techniques de la commune,

AR Prefecture

005-210500237-20210712-2021_07_150-DE

Reçu le 15/07/2021

Publié le 15/07/2021

De préciser que cette servitude s'effectuera sous forme d'acte notarié et que les frais d'acte, et autres frais afférents, seront à la charge du demandeur,

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

URBANISME DEL 2021.07.12/150

PUBLIÉE LE :

15 JUL. 2021

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

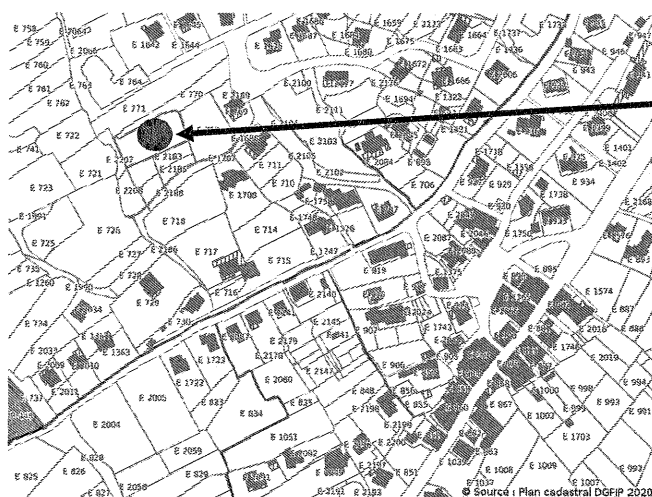
Arnaud MURGIA



CONSEIL MUNICIPAL DU 12/07/2021
PIÈCE ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION
URBANISME DEL 2021.07.12/150

CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE SUR LES PARCELLES COMMUNALES E 1688 ET E 1707 AU PROFIT DE LA PARCELLE PRIVÉE E 765 - SAINT BLAISE.

PLAN DE SITUATION :



Parcelle privée E n° 765

SERVITUDE :



Parcelle privée E n° 765

Servitude sur Parcelles communales E n° 1688 et E n°1707

Servitude sur parcelles privées à obtenir